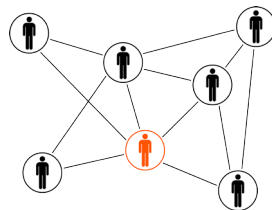




Diplôme Universitaire

MÉDIATEUR



LE MÉTIER DE MÉDIATEUR

La médiation vient répondre à la fois à une volonté politique de développer les modes alternatifs de résolution des différends (MARD) et à un besoin de régulation reposant sur le maintien et la restauration des liens sociaux.

La législation récente a institutionnalisé et professionnalisé cette activité. Dès lors, toute personne l'exerçant ou souhaitant l'exercer doit avoir suivi une formation spécifique.

Le DU vise à former des médiateurs compétents pour intervenir dans différents champs de la vie en société. Il permet aux étudiants de développer des compétences spécifiques liées à l'exercice de la médiation et d'intégrer ses principes éthiques : posture de tiers, neutralité, impartialité, indépendance, absence de pouvoir de décision.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule de janvier à décembre avec 160 heures théoriques alternant cours magistraux et travaux pratiques. Les cours ont lieu, les vendredis, hors vacances universitaires, sur deux sites : à l'Université de Franche-Comté et à l'IRTS de Franche Comté (les deux situés à Besançon).

Les cours sont dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels.

Les étudiants participent à une journée d'étude réunissant des enseignants-chercheurs et des professionnels et portant sur les enjeux de la médiation.

La formation prévoit également un stage encadré d'une durée de 50h cumulées auprès d'un médiateur.

PROGRAMME DE FORMATION

Le DU est composé de quatre unités d'enseignement

UE1 - Le processus de médiation

- Histoire et principes fondamentaux de la médiation
- Éthique et déontologie
- Les différents courants
- Construire une posture de tiers médiateur
- Créer et maintenir le processus de médiation
- Techniques et outils du médiateur

UE2 - Le cadre juridique

- Les sources (textes français et européens)
- La médiation face aux autres modes de règlement des différends
- De la médiation au judiciaire et réciproquement
- La notion de différend au sens juridique
- Le consentement
- La clause de médiation et ses effets
- L'accord, la rédaction de l'accord, la place du médiateur
- Le désaccord, l'accord partiel, les effets
- L'homologation, l'exécution
- La responsabilité du médiateur

UE3 - Le cadre d'exercice du médiateur

- Connaissance de l'environnement : les champs de la médiation
- Connaissance des institutions et des services publics
- Approche psychologique de la médiation
- Approche sociologique du conflit et de la médiation

UE 4 - Positionnement et pratique professionnelle

- Journée d'étude
- Construction de partenariats et inscription dans des réseaux
- Analyse de pratiques professionnelles et supervision

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

A l'issue de la formation, le titulaire du DU médiateur est en mesure de remplir 4 missions essentielles :

Créer et maintenir un espace tiers de médiation

- Contractualiser et garantir le cadre de la médiation
- Connaître les différentes techniques de communication et de gestion des conflits
- Aider à préciser la nature des conflits, les besoins et les intérêts de chacun
- Établir la reconnaissance réciproque du bien fondé de chacun
- Restaurer les liens et accompagner le changement

Connaître le cadre juridique de la médiation conventionnelle et judiciaire

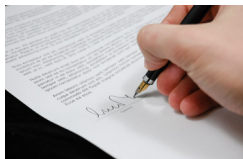
- Textes français et européens
- Savoir situer la médiation vis-à-vis d'autres modes de résolution des conflits
- Responsabilité du médiateur

Connaître le cadre d'exercice du médiateur

- Savoir mobiliser des savoirs sociologiques et psychologiques
- Savoir mobiliser la connaissance des contextes juridiques d'intervention

Communiquer et construire des partenariats

- Informer sur la démarche de médiation, promouvoir une culture de la médiation
- Développer des partenariats
- S'inscrire dans des réseaux



MODALITÉS DE SÉLECTION

Sur dossier de candidature composé de :

- Lettre de parcours de vie professionnelle (4 à 6 pages maximum),
- Curriculum vitae,
- Copie des diplômes.

A retourner avant le lundi 16 novembre 2020 pour une rentrée en janvier 2021.

Le jury se réserve le droit de proposer un entretien.

LES ACTEURS DE LA FORMATION

Les intervenants au sein de la formation

- Des enseignants chercheurs
- Des praticiens de la médiation disposant d'une solide expérience dans un ou plusieurs champs
- Des juristes
- Des psychologues
- Des sociologues

Les services administratifs

Françoise CLERC

Secrétariat pédagogique - Formation continue
Université de Franche-Comté - UFR SJEPG
francoise.clerc@univ-fcomte.fr
03.81.66.67.45

Julie CHEVASSU

Formation continue
Université de Franche-Comté
julie.chevassu@univ-fcomte.fr
03.81.66.20.74

Les responsables de la formation

Catherine TIRVAUDEY

Maître de conférences en droit privé
Directrice de l'UFR SJEPG
catherine.tirvaudey@univ-fcomte.fr

Candice MARTINEZ

Docteur en sociologie
Cadre pédagogique - IRTS de Franche Comté
candice.martinez@irts-fc.fr